

NOTICE D'UTILISATION

ARTIFICE DE DIVERTISSEMENT CE

CATEGORIE 1, 2, 3

A lire avant toutes mises en œuvre de pièces d'artifices marquées CE

I. AVERTISSEMENTS PREALABLES

Le présent mode d'emploi ne fait que conforter celui vendu avec les artifices. Il permet seulement de regrouper les bonnes pratiques et les prescriptions générales d'utilisation.

1. RISQUES

L'utilisation non conforme de ce produit peut générer de graves accidents entraînant des dommages corporels tels que lésions, fractures, brûlures...

2. DEBALLAGE – PRECAUTIONS PARTICULIERES

Lors de la manipulation et de l'ouverture des cartons, ceux-ci doivent être maniés avec précaution. Le bon état des produits doit être contrôlé systématiquement (mèche d'allumage, corps, perte de poudre...).

NE JAMAIS DÉMONTER UN PRODUIT OU APPORTER DES MODIFICATIONS DE MONTAGE.

3. CONSIGNES GENERALES

Il est strictement interdit de fumer en présence d'artifice.

Aucun mineur ne doit participer de près ou de loin (manipulation, manutention...) à sa mise en œuvre et à fortiori au tir.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Il est interdit d'utiliser des appareils de communication à fréquences de transmission inférieure à 100 MHz (talkie-walkie, CB...).

Le tir doit être annulé en cas de vent fort > 15 m/s (54 km/h).

Vérifiez que les produits soient positionnés au minimum à la distance de sécurité indiquée sur chacun des artifices. Si cette prescription ne peut être satisfaite, annuler le tir.

4. CHOIX DE L'EMPLACEMENT POUR UN PRODUIT

Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des projectiles. S'assurer de l'absence de matières et vapeurs inflammables à proximité du lieu de tir ou d'installations classées (200 mètres minimum). Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité indiquée sur les étiquettes des produits, des vents dominant et de leur force. Le sol recevant les mortiers et batteries devra être suffisamment solide pour résister au départ des artifices.



Flashez-nous

5. RESPONSABILITE

La responsabilité personnelle du tireur est engagée en cas de non respect du présent mode d'emploi.

II. CHANDELLES ROMAINES

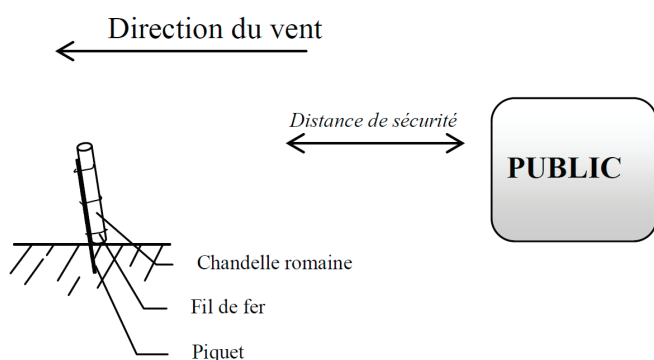
1. EFFETS DE L'ARTIFICE

Les chandelles romaines fonctionnent en altitude et ne doivent être utilisées qu'en extérieur.

2. MATERIEL NECESSAIRE

- Piquets, équerres ou tout autre système pertinent de fixation solide des chandelles romaines.
- Matériel de fixation : fil de fer, scotch...
- Matériel de protection personnel (casque, lunettes, gants...)

3. INSTALLATION



Il faut isoler le sol si nécessaire.

Il est interdit d'utiliser les barrières de parking.

La chandelle romaine doit être posée sur un sol plat et maintenue solidement sur des piquets fichés dans le sol ou dans des cadres prévus à cet effet. Si nécessaire, protéger l'artifice contre la pluie et l'humidité à l'aide d'un film plastique. Tenez compte des vents dominants, si besoin inclinez légèrement la chandelle romaine de 5° dans la direction opposée au public.

ATTENTION : NE JAMAIS EXPOSER UNE PARTIE DE SON CORPS AU-DESSUS D'UNE CHANDELLE ROMAINE

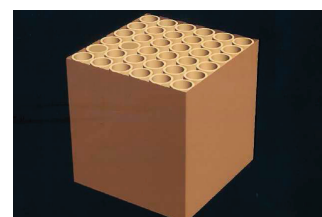
III. COMPACTS (BATTERIE D'ARTIFICE)

1. EFFETS

Les batteries et combinaisons d'artifice fonctionnent en altitude et ne doivent être utilisées qu'en extérieur.

2. MATERIEL DE TIR

- Piquets, équerres ou tout autre système pertinent de fixation solide
- Matériel de fixation : fil de fer, scotch...
- Matériel de protection personnel (casque, lunettes, gants...)



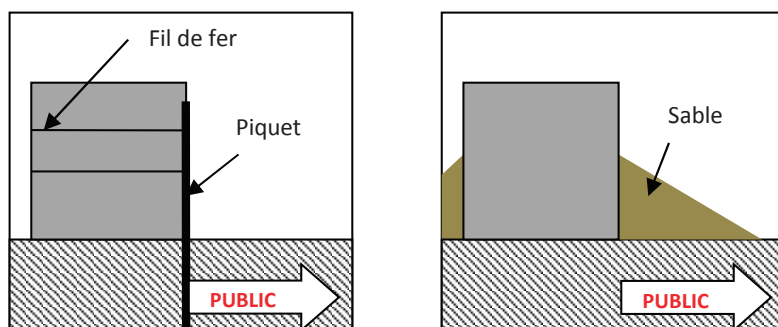
Flashez-nous

3. INSTALLATION

A. MISE EN PLACE

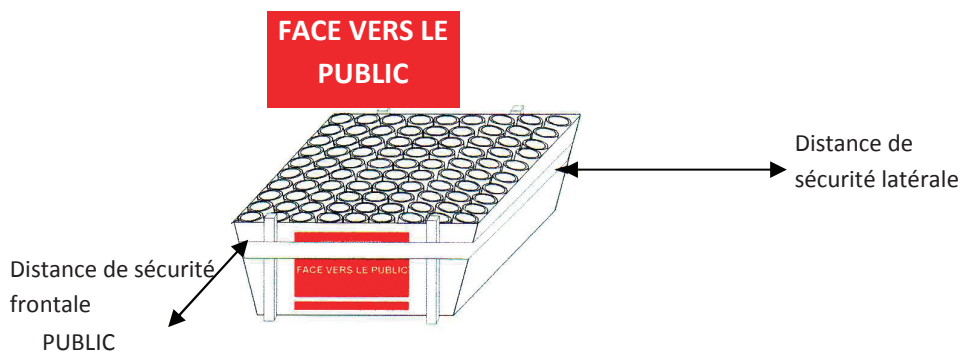
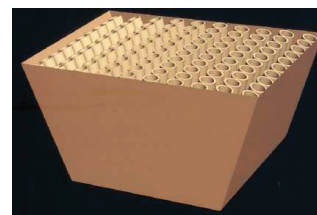
Installer les batteries d'artifices ou compacts sur un sol plat, de préférence sur un support isolant (film de plastique) afin que l'humidité ne puisse les endommager.

Caler la batterie d'artifices avec du sable ou des parpaings ou la fixer à un piquet enfoncé dans le sol (voir schémas). Protéger les batteries d'artifices contre la pluie et l'humidité, à l'aide d'un film plastique.



B. CAS DES BATTERIES EVENTAILLEES

Veiller à positionner les batteries ou combinaisons en respectant les indications portées sur l'étiquette rouge apposée sur le produit:



Vérifier que la trajectoire aérienne des projectiles situés dans les tubes inclinés soit exempte d'obstacles (branche, fil, etc...). Vérifiez également le respect de la distance de sécurité latérale indiquée sur l'étiquette du produit le cas échéant.

NE JAMAIS EXPOSER UNE PARTIE DE SON CORPS AU-DESSUS D'UNE BATTERIE D'ARTIFICES



Flashez-nous

IV. MISE A FEU MANUELLE

Se positionner dos au vent, retirer le couvre-mèche, allumer l'extrémité de la mèche verte, bras tendu, à l'aide d'une source d'allumage (lance d'allumage, briquet,...) puis se retirer rapidement.

La durée de la mèche d'allumage dépend de la catégorie:

Catégories 1 et 2 : **3 à 8 secondes**

Catégorie 3 : **5 à 13 secondes**

V. APRES LE TIR

1. TRAITEMENT DES RATES

A. NON DEMARRAGE DE L'ARTIFICE OU ARRET EN COURS DE FONCTIONNEMENT

Ne jamais tenter de le rallumer quel que soit le moyen envisagé. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau, 30 minutes après, le récupérer et le mettre dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

B. RETOMBEE DE L'ARTIFICE SANS FONCTIONNEMENT

Si après la mise à feu, l'artifice est retombé sans produire son effet lumineux et/ou sonore. Etablir un périmètre de sécurité. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau, 30 minutes après, récupérer le projectile litigieux, le mettre dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

2. ELIMINATION DES DECHETS

Si vous constatez des dommages visibles, ne pas utiliser le produit, le remettre dans son emballage et le stocker dans un lieu sûr avant de contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre. Ce dernier vous indiquera comment stocker l'élément défectueux et comment nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

**NE PAS JETER AU FEU APRES USAGE.
RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, RAMASSEZ TOUS LES DETRITUS APRES LE TIR DU
FEU**



Flashez-nous

3. INSPECTION DU SITE

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol. Ramasser les déchets pour nettoyer les lieux et en cas de déchet encore actif, suivre la procédure Décrite en première page.



Flashez-nous